

## RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage , Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau Québec K1A 0S5

# REQUEST FOR PROPOSAL

Bid Fax: (819) 997-9776

**DEMANDE DE PROPOSITION**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

# Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

### Issuing Office - Bureau de distribution

Electronics, Simulators and Defence Systems Div.
/Division des systèmes électroniques et des systèmes de simulation et de défense
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
8C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

D	Date		
2	015-07	-24	
•			
- FMS No	o./N° VI	ME	
n pren	d fin	Time Zone Fuseau horaire	
		Eastern Daylight Saving Time EDT	
re:			
ns à:	- 1	iyer ld - ld de l'acheteur	
F		- N° de FAX	
<b>Telephone No N° de téléphone</b> (819) 956-5577 ( ) (819			
ion: n:			
tes			
	re: Free Free Free Free Free Free Free F	2015-07  2015-07  C - FMS No./N° VI  n prend fin  re:    Bu	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée		
See Herein			
Vendor/Firm Name and Address	•		
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur			
Telephone No N° de téléphone			
Facsimile No N° de télécopieur			
Name and title of person authorized to sign (type or print)	on behalf of Vendor/Firm		
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/			
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)			
de l'entrepreneur (taper ou cerne en caracte	res a imprimerie)		
Signature	Date		



Solicitation No. - N° de l'invitation W8482--167984/A

Amd. No. - N° de la modif.

 $\label{eq:buyer_ID} \text{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ 110qf$ 

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-167984

File No. - N° du dossier 110qfW8482-167984 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.

ld de l'acheteur - Buyer ID 110qf N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier W8482-167984

# **TABLE DES MATIÈRES**

		_
PARTIE :	1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1	Besoin	2
1.2	Livraison	2
1.3	COMPTE RENDU	2
1.4	ACCORDS COMMERCIAUX	2
PARTIE :	2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	2
2.1	Instructions, clauses et conditions uniformisées	2
2.2	Présentation des soumissions	
2.3	DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS — EN PÉRIODE DE SOUMISSION	
2.4	LOIS APPLICABLES	
	3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	
3.1	INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	4
PARTIE 4	4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	5
4.1	Procédures d'évaluation	5
4.2	MÉTHODE DE SÉLECTION	
PARTIE!	5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	5
5.1	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	-
5.2	ATTESTATIONS EXIGEES AVEC LA SOUMISSION	
PARTIE (	6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	7
6.1	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	7
6.2	BESOIN	7
6.3	CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	7
6.4	Durée du contrat	7
6.5	Responsables	7
6.6	PAIEMENT	9
6.7	Instructions relatives à la facturation	
6.9	LOIS APPLICABLES	
6.10	Ordre de priorité des documents	10
6.11	CONTRAT DE DÉFENSE	
6.12	CLAUSES DU GUIDE DES CCUA	10
6.13	DOCUMENTS DE SORTIE — DISTRIBUTION	
6.14	EXIGENCES EN MATIÈRE D'EMBALLAGE SELON LA SPÉCIFICATION D-LM-008-036/SF-000	
6.15	Instructions d'expédition - destination et calendrier de livraison inconnus	12
À L'ATTI	ENTION DU DÉPÔT :	12
ANNEVE	1 - DDIV	12

Id de l'acheteur - Buyer ID  $110qf \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$ 

### PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

#### 1.1 Besoin

Le ministère de la Défense nationale a un besoin de se procurer une quantité de quatre (4) Équipements de détection sous-marine en conformité avec les exigences de l'annexe 1 ci-jointe.

#### 1.2 Livraison

## (À remplir par les soumissionnaires)

Bien que la livraison soit demandée pour le 29 janvier 2016, la meilleure date de livraison qui peut être offerte est le .

## 1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

### 1.4 Accords commerciaux

Pour ce besoin, une préférence est accordée aux produits et(ou) aux services canadiens.

## PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

## 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions</u> <u>uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document <u>2003</u> (2015-07-03) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document <u>2003</u>, Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours Insérer : 90 jours

### 2.1.1 Clauses du Guide des CCUA

### 2.1.1.1 B3000T (2006-06-16), Produits équivalents

2.1.1.2 Produits de remplacement - échantillons (Ministère de la Défense nationale) Si le soumissionnaire offre un produit de remplacement, le Canada se réserve le droit de demander un échantillon au soumissionnaire afin de déterminer si le produit est équivalent à l'article décrit dans la demande de soumissions sur le plan de la forme, de l'ajustage, de la fonction, de la qualité et du rendement.

Le soumissionnaire doit, à la demande de l'autorité contractante, fournir un échantillon au responsable technique, frais de transport payés d'avance et sans frais pour le Canada, dans les cinq (5) jours civils après la date de la demande. L'échantillon fourni par le soumissionnaire demeurera la propriété du Canada et ne sera pas considéré comme faisant partie des biens livrables dans tout contrat subséquent. Si l'échantillon ne satisfait pas aux exigences stipulées dans la demande de soumissions ou si le soumissionnaire ne respecte pas la demande de l'autorité contractante, la soumission sera jugée non recevable.

### 2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

## 2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

### 2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur dans la province d'Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

ld de l'acheteur - Buyer ID 110qf N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

### PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

### 3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I: Soumission financière (une copie papier)

Section II: Attestations (une copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

### Section I: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec l'Annexe 1 - Prix. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

### 3.1.1 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

### Section II: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

### PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

### 4.1 Procédures d'évaluation

- Les soumissions seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, y compris les critères d'évaluation financiers.
- Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.
- c) L'équipe d'évaluation devra d'abord déterminer si deux soumissions ou plus sont accompagnées d'une attestation valide de contenu canadien. Si c'est le cas, seulement les soumissions accompagnées d'une attestation valide seront évaluées selon le processus d'évaluation, sinon toutes les soumissions reçues seront évaluées. Si des soumissions accompagnées d'une attestation valide sont déclarées non recevables, ou sont retirées, et qu'il reste moins de deux soumissions recevables accompagnées d'une attestation valide, l'équipe poursuivra l'évaluation des soumissions accompagnées d'une attestation valide. Si toutes les soumissions accompagnées d'une attestation valide sont déclarées non recevables, ou sont retirées, alors toutes les autres soumissions reçues seront évaluées.

### 4.1.1 Évaluation financière

Clause du Guide des CCUA A0220T (2014-06-26) Évaluation du prix.

### 4.2 Méthode de sélection

Clause du Guide des CCUA A0069T (2007-05-25), Méthode de sélection

## PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

### 5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

## 5.1.1 Déclaration de condamnation à une infraction

Id de l'acheteur - Buyer ID 110qf N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Conformément au paragraphe Déclaration de condamnation à une infraction de l'article 01 des instructions uniformisées, le soumissionnaire doit, selon le cas, présenter avec sa soumission le Formulaire de déclaration (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html) dûment rempli afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

## 5.1.2 Attestations additionnelles requises avec la soumission

### 5.1.2.1 Attestation du contenu canadien

**5.1.2.1.1** Clause du *Guide des CCUA* <u>A3050T</u> (2014-11-27), Définition du contenu canadien.

# 5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

## 5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – liste de noms

Les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une soumission comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les soumissionnaires qui présentent une soumission à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

# 5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité limitée</u> » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes\_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web <u>d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail</u>.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « <a href="mailto:soumissionnaires à admissibilité limitée">soumissionnaires à admissibilité limitée</a> » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

ld de l'acheteur - Buyer ID 110qf N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier W8482-167984

## PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

### 6.1 Exigences relatives à la sécurité

**6.1.1** Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### 6.2 Besoin

Le ministère de la Défense nationale a un besoin de se procurer une quantité de quatre (4) Équipements de détection sous-marine en conformité avec les exigences de l'annexe 1 ci-jointe.

### 6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

### 6.3.1 Conditions générales

<u>2010A</u> (2015-07-30), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

## 6.4 Durée du contrat

## 6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le \_\_\_\_\_ (insérer le montant au moment de l'attribution

### 6.5 Responsables

### 6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Jennifer MacNeil
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Division des systèmes électroniques et des systèmes de simulation et de défense
11, rue Laurier
Phase III, Place du Portage
Gatineau (Québec) K1A 0S5

Téléphone : 819-956-5577 Télécopieur : 819-956-5650

Courriel: jennifer.macneil@pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux

 $\mbox{N}^{\circ}$  de l'invitation - Solicitation No. W8482-167984/A  $\mbox{N}^{\circ}$  de réf. du client - Client Ref. No.

N° de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID 110qf N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier W8482-167984

dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2	Responsable technique
	ponsable technique pour ce contrat est : (à remplir au moment de l'attribution du t seulement)
	Name:  Téléphone :  Télécopieur :  Courriel :
travaux au con technic change	consable technique nommé ci-dessus représente le ministère ou organisme pour lequel les ex sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées tenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions ques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les ements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués ment au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.
6.5.3	Responsable des achats
	ponsable des achats pour le contrat est : (à remplir au moment de l'attribution du t seulement)
	Name:  Téléphone :  Télécopieur :  Courriel :
exécuto exigés adminis ne peu des tra	consable des achats représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont és en vertu du contrat. Il est responsable de la mise en oeuvre d'outils et de procédures pour l'administration du contrat. L'entrepreneur peut discuter de questions stratives identifiées dans le contrat avec le responsable des achats; cependant, celui-ci t pas autoriser de changements à l'énoncé des travaux. Des changements à l'énoncé vaux peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise utorité contractante.
6.5.4	Représentant de l'entrepreneur (À remplir par les soumissionnaires)
Nom e	t numéro de téléphone de la personne responsable de ce qui suit :
Rense	ignements généraux
Suivi c	Nom : No de téléphone : No de télécopieur : Courriel : de la livraison
	Nom :

Id de l'acheteur - Buyer ID

110qf

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier W8482-167984

### 6.6 Paiement

### 6.6.1 Base de paiement - Prix unitaire

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé les prix unitaires fermes précisés à l'Annexe 1 - Prix, pour un montant de \_\_\_\_\_ \$ (insérer le montant au moment de l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

## 6.6.2 Paiements multiples

H1001C (2008-05-12), Paiements multiples

### 6.6.3 Clauses du Guide des CCUA

C2000C (2007-11-30), Taxes - entrepreneur établi à l'étranger

### 6.7 Instructions relatives à la facturation

- L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
  - (a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés àl'adresse suivante pour attestation et paiement.

Article 1:
Department of National Defence
Base Logistic Officer
CFB Esquimalt
P.O. Box 17000, Stn Forces
Victoria, CB V9A 7N2
W0103

Article 2: Department of National Defence Maritime Forces Atlantic P.O. Box 99000, Stn Forces Halifax, NE B3K 5X5 W010B

(b) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

Id de l'acheteur - Buyer ID 110qf N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

### 6.8 Attestations

### 6.8.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

### 6.8.2 Clauses du Guide des CCUA

A3060C (2008-05-12), Attestation du contenu canadien

## 6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur dans la province d'Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

## 6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales, 2010A (2015-07-03), Conditions générales biens (complexité moyenne);
- c) Annexe 1 Prix;
- d) la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_ (insérer le montant au moment de l'attribution du contrat).

### 6.11 Contrat de défense

Clause du Guide des CCUA A9006C (2012-07-16), Contrat de défense

## 6.12 Clauses du Guide des CCUA

B1501C (2006-06-16), Appareillage électrique

B7500C (2006-06-16), Marchandises excédentaires

C2801C (2014-11-27), Cote de priorité - entrepreneurs établis au Canada

D2000C (2007-11-30), Marquage

D2001C (2007-11-30), Etiquetage

D2025C (2013-11-16), Matériaux d'emballage en bois

D5510C (2010-08-16), Autorité de l'assurance de la qualité (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi au Canada

D5515C (2010-01-11), Autorité de l'assurance de la qualité (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi à l'étranger et aux États-Unis

D5540C (2010-08-16), ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité - Exigences (code de l'assurance de la qualité Q)

D5604C (2008-12-12), Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi à l'étranger

D5605C (2010-01-11), Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi aux États-Unis

D5606C (2012-07-16), Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi au Canada

D6010C (2007-11-30), Palettisation

D9002C (2007-11-30), Ensembles incomplets

G1005C (2008-05-12), Assurances

### 6.13 Documents de sortie – distribution

L'entrepreneur doit remplir les documents de sortie dans un format électronique en vigueur et les distribuer comme suit :

- une (1) copie envoyée par la poste au destinataire avec la mention : « À l'attention de l'agent de réception »;
- b. Deux (2) copies avec l'envoi au destinataire, dans une enveloppe imperméable à l'eau;
- c. Une (1) copie à l'autorité contractante;
- d. Une (1) copie au

Quartier général de la Défense nationale Édifice Mgén George R. Pearkes 101, promenade Colonel By Ottawa (ON) K1A OK2 À l'attention de : Jeremy Joost

- e. Une (1) copie au représentant de l'assurance de la qualité;
- f. Une (1) copie à l'entrepreneur; et
- g. Pour les entrepreneurs non-canadiens, une (1) copie au

DAQ/Administration des contrats Quartier général de la Défense nationale Édifice Mgén George R. Pearkes 101, promenade Colonel By Ottawa (ON) K1A OK2 Courriel :ContractAdmin.DQA@forces.gc.ca

### 6.14 Exigences en matière d'emballage selon la spécification D-LM-008-036/SF-000

L'entrepreneur doit préparer les articles pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes *D-LM-008-036/SF-000*, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer les articles à raison d'un unité par paquet.

ld de l'acheteur - Buyer ID  $110qf \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$ 

## 6.15 Instructions d'expédition - destination et calendrier de livraison inconnus

- 1. L'entrepreneur doit expédier les biens en DDP rendu droits acquittés (... lieu de destination convenu). À moins d'indication contraire, la livraison doit se faire par le moyen le plus économique. Les frais d'expédition doivent être indiqués séparément dans la facture de l'entrepreneur. L'entrepreneur est responsable de l'ensemble des frais de livraison, de l'administration, des coûts et des risques de transport et du dédouanement, dont le paiement des droits de douane et des taxes applicables.
- 2. L'entrepreneur doit livrer les biens aux dépôts d'approvisionnement des Forces canadiennes (FC) sur rendez-vous seulement. L'entrepreneur ou son transporteur doit prendre les rendez-vous pour la livraison en communiquant avec la Section du trafic des dépôts à l'endroit pertinent indiqué ci-après. Le destinataire peut refuser des livraisons lorsque des dispositions n'ont pas été prises au préalable.
  - a. 7 Dépôt d'approvisionnement des FC, Parc Lancaster Edmonton (Alberta)

Téléphone: 780-973-4011, poste 4524

b. 25 Dépôt d'approvisionnement des FC, Montréal

Montréal (Québec)

Téléphone : 1-866-935-8673 (sans frais), ou 514-252-2777, poste 2363 / 4673 / 4282

c. 2B1 Dépôt d'approvisionnement des FC Esquimalt

Esquimalt (Colombie-Britannique)

Téléphone: 250-363-4963

d. 7H1 Dépôt d'approvisionnement des FC Halifax

Halifax (Nouvelle-Écosse) Téléphone : 902-427-1441

## À l'attention du dépôt :

Article 1 – Livraison à : Base Commander CFB Esquimalt Bldg 66 Colwood Victoria, BC V9A 7N2

Article 2 – Livraison à : Formation Commander HMC Dockyard Bldg D-206 Door 1 thru 13 Halifax, NS B3K 5X5 N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier W8482-167984

% Id de l'acheteur - Buyer ID 110qf N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

## Annexe 1 – Prix

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé les prix unitaires fermes précisés à l'Annexe 1 – Prix.

## (À remplir par les soumissionnaires)

Article	<u>Description</u>	Destination	<u>Qté</u>	Emission Unitaire	Prix Unitaire Hors TPS / TVH	Prix Prolongé Hors TPS / TVH
1	Équipement de détection sous-marine N5845-21-8985946 P/N 54 415 8005; or P/N LSE 133EN; or P/N 54-415-8004; or P/N LSE 133 EW 05	Victoria, CB	2	chaque		
2	Équipement de détection sous-marine N5845-21-8985946 P/N 54 415 8005; or P/N LSE 133EN; or P/N 54-415-8004; or P/N LSE 133 EW 05	Halifax, NE	2	chaque		

Tous les prix figurant dans	ce document sont fournis dans la devise suivante :	
. cac ice pint iigai airit aarie		